



## président d'un club sportif

Par **nadia59**, le **30/01/2009** à **10:02**

Bonjour,

je suis président d'un club sportif depuis 3 ans mais je suis interdit bancaire, et hier le trésorier est allé a la banque pour des papiers et il a dévoilé a ce tiers mon problème, il lui a dit que je devais démissionner ou alors il retirait cb et chequier sachant que le chequier et cb sont au nom du club que je ne m'occupe pas du compte c'est le trésorier il ne me connait meme pas depuis 3 ans. Moi de mon coté j'essaye de récupérer les cheques qui ont été régularisés depuis longtemps afin de ne plus etre inscrit au fichier mais pas evident.

A t il le droit a me demander de démissionner ?

ne pourrais je pas faire un papier pour dire a ce banquier que je me décharge de m'occuper du compte que je laisse toutes décisions au tresorier ?

tout se passait bien depuis 3 ans il a fallu qu'il regarde...

je vous remercie